

Azur au sautoir d'or cantonné de quatre besants du même.

L' ancêtre de la branche aînée, le notaire Pierre fut reçu à la Bourgeoisie de Thônnon le 13 février 1421.

Les abjurants de 1598 comptent dans leur rang Claude du BAULOZ à Thônnon et Pierre du BAULOZ à Reyvroz, ce dernier est devenu le chef de la branche cadette restée encore à Reyvroz ou elle affranchit ses biens en 1545.

Famille apparentée : Bouloz, Boulouz, du Bouloz, Dubouloz-Coulin.